

# COLLEGE CHATEAUBRIAND – PLANCOET

## RAPPORT DE L'AGENT COMPTABLE SUR LE COMPTE FINANCIER 2022

L'article R421-77 du code de l'éducation dispose que « à la fin de chaque exercice, l'agent comptable en fonction prépare le compte financier de l'établissement pour l'exercice écoulé. »

Le compte financier est visé par l'ordonnateur qui certifie que le montant des ordres de dépenses et des ordres de recettes est conforme à ses écritures. Avant l'expiration du quatrième mois (30 avril) suivant la clôture de l'exercice, le conseil d'administration arrête le compte financier après avoir entendu l'agent comptable. L'ordonnateur rendra compte de sa gestion au conseil d'administration de l'EPL. Il rapprochera notamment l'exécution budgétaire de la prévision, par service, domaine et activité et en expliquera les différences.

Le conseil d'administration adopte alors le compte financier sans réserves et se prononce sur l'affectation du résultat. Si le conseil d'administration émet des réserves, elles se doivent d'être justifiées et écrites.

### I – Données de l'exercice et évolution de la situation comptable

- Le résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice s'obtient par la différence entre le total des recettes nettes et le total des dépenses nettes de la section de fonctionnement. Le résultat est excédentaire lorsque le total des recettes nettes est supérieur au total des dépenses nettes. Il est déficitaire dans le cas contraire. La somme des résultats service par service donne le résultat net de l'exercice.

Services généraux	Recettes nettes	Dépenses nettes	
AP	99 468,10 €	107 655, 83	
VE	16 878,69 €	16 878, 69	
ALO	61 894,12 €	82 426, 44	
<b>Total</b>	<b>178 240,91 €</b>	<b>206 960, 96</b>	<b>- 28 720, 05 €</b>
<b>Services spéciaux</b>			
SBN	26 021,00	26 021, 00	
SRH	255 428, 38	233 944, 66	
<b>Total</b>	<b>281 449, 38</b>	<b>259 965, 66</b>	<b>21 483, 72</b>
<b>Détermination du résultat</b>			
Total section de fonctionnement	<b>453 897, 79</b>	<b>466 926, 62</b>	<b>- 7 236,33 €</b>
<b>OPC</b>	<b>1 068, 50</b>	<b>3 698, 20</b>	

Le résultat de fonctionnement unique de l'exercice, constitué par la contraction entre les résultats du service général et des services spéciaux est déficitaire de – 7 236, 33 €

Le « déficit » du service général (28 720, 05 €) est dû aux amortissements, ainsi qu'aux prélèvements effectués dans l'année.

L'excédent du SRH (21 483,72 €) est le résultat d'une gestion prudente du crédit nourriture, il n'est pas toujours aisé de gérer ce service.

Le résultat n'est pas un ratio permettant de savoir si l'exercice a produit réellement un déficit ou un excédent monétaire. En effet, le résultat est forcément pénalisé par la prise en compte des écritures d'amortissement, de provision et éventuellement de sorties d'inventaire dans l'exécution budgétaire.

Le ratio permettant de connaître le résultat de l'exercice ayant un impact sur le fonds de roulement et donc la trésorerie est la capacité d'autofinancement :

- La capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)

La **Capacité d'AutoFinancement (CAF)** correspond au surplus monétaire potentiel dégagé par les opérations de gestion de l'établissement. Elle représente donc l'excédent des ressources internes dégagées par l'activité de l'établissement et peut s'analyser comme une ressource durable. La CAF représente donc le résultat des seules opérations susceptibles d'avoir une action sur la trésorerie. La capacité d'autofinancement est appelée insuffisance d'autofinancement (IAF) lorsqu'elle est négative.

Résultat de gestion	Amortissements	Neutralisations d'amortissement	AMORTISSEMENT REEL	CAF
- 7 236, 33 €	3 230,28 €	280,04 €	2 950,24 €	-4 286, 09 €

C'est le résultat auquel on va rajouter les amortissements et dont on va déduire la neutralisation d'amortissement et les provisions (opérations passées pour ordre, n'ayant d'influence que sur le résultat, mais pas sur la trésorerie).

Les ressources internes dégagées par l'activité courante ont été insuffisantes.

L'exercice 2022 présente un résultat cumulé déficitaire de 7 236, 33 €. Après déduction des opérations d'amortissements, on constate que l'établissement dégage en 2022 une insuffisance d'autofinancement de 4 286, 09 €.

## **II – Evolution du bilan**

- Le fonds de roulement net global

Il représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables et traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement sur les éléments à caractère durable de son patrimoine. Il se calcule en ajoutant les différentes réserves disponibles et la valeur des stocks, et en fonction de sa composition et du besoin en fonds de roulement, la part immédiatement mobilisable à des opérations sur fonds propres est plus ou moins importante.

Détermination de la variation du Fonds de roulement (FDR) :

CAF – part mobilisée sur FDR pour le financement d'immobilisations (soit Dépenses OPC- Recettes OPC) + provisions éventuellement constituées dans l'année.

OPC : opérations en capital ( biens dont la valeur unitaire est > à 800 € ht)

IAF	Recettes OPC	Dépenses OPC	part du FDR pour OPC	VARIATION FONDS DE ROULEMENT
- 4 286,09 €	1 069 €	3 698,20 €	-2 629,70 €	-6 915,79 €

Calcul du Fonds de roulement au 31 /12 / 2022

FDR au 01/01/2022	VARIATION FDR	FDR au 31/12/2022
115 167,73 €	-6 915,79 €	108 251,94 €

Evolution	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Fonds de roulement au 31/12	110 655,14 €	114 805,98 €	127 698,53 €	116 751, 90 €	97 066, 67 €	115 167, 73€	108 251, 94 €

Le fonds de roulement est donc en baisse et atteint à la fin de l'exercice la somme de 108 251, 94 €.

Le FdRim (immédiatement mobilisable) est calculé selon la formule suivante  $FdRim = FdR - \text{cautions reçues} - \text{provisions} - \text{stock} - \text{créances douteuses}$

FDR	dont on déduit le stock	ainsi que les créances douteuses	FDR mobilisable
108 251,94 €	7663,02	1119,81	99 469,11 €

Les jours de fonds de roulement renseignent sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie, ils sont calculés par rapport aux charges nettes de fonctionnement des comptes 60 à 65 selon la formule :  $J \text{ de FdR} = (FdR/cpt \text{ 60 à 65}) * 360$ , soit : 84 pour 2022.

En dessous de 30 jours, la situation est critique, entre 30 et 60 jours, on parle de situation délicate, entre 60 et 90 jours de situation confortable, et au-dessus de 90 jours de situation très confortable.

Evolution	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Jours de fonds de roulement	85	81	88	85	114	114	84

- Le besoin en fonds de roulement (BFdR)

Il mesure le besoin de financement engendré par l'activité de l'établissement, il traduit le décalage entre perception des recettes et paiement des dépenses.

**Formule simplifiée** : Stocks + créances – Dettes, mais aussi : FdR - Trésorerie

BfdR POSITIF : on a un besoin en fonds de roulement quand on doit payer ses fournisseurs plus vite qu'on encaisse ses recettes (exemple du service restauration...exemple inverse de la grande distribution). Le besoin en fonds de roulement est traditionnellement négatif en EPLE, car les dettes des EPLE ou plus exactement les reliquats de subventions sont souvent plus importants que les créances et la valeur des stocks.

RECAPITULATIF	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Besoin en fonds de roulement (€)	-16 261,50 €	-31 884,33 €	-33 236,41 €	- 96 392, 93 €	- 54 434, 71 €	- 20 946.89 €	9 970.78

FDR	Trésorerie	BFdR (FDR-T)
102 459,44 €	98 281,16 €	9970, 78 €

Ici, pour une fois, le BFDR est positif, compte tenu de la baisse concomitante du fond de roulement et de la trésorerie, aucune avance pour voyages n'étant dans les caisses de l'établissement au 31/12, contrairement aux années précédentes. (pour rappel 27 000 € l'an dernier)

- La trésorerie

Solde des comptes de classe 5 (ce qu'on a sur les comptes et en caisse, les chèques partis à l'encaissement, moins les mandatements en cours de règlement)

PRELEVEMENTS EN ATENTE	5112 chèques	5151 COMPTE TRESOR	531 CAISSE	5159 MANDATEMENT EN ATTENTE OU CHEQUES EMIS	TOTAL
15 353,08 €	1 004,37 €	155 824,40 €	165, 62 €	74 066,31 €	98 281,16 €

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Trésorerie	126 916,64 €	146 690,31 €	160 934,94 €	213 144, 83 €	151 501, 38 €	136 114, 62 €	98 281, 16 €

- Créances et taux de non recouvrement

Ce taux est calculé par le ratio de montant des créances sur le montant des ventes de produits et de prestations selon la formule suivante : (cpt 41/\* cpt 70) \* 100 soit pour 2022 : 1.19%

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de non recouvrement (%)	2,64%	2,29%	6,96%	4,25%	15,79 %	3,64 %	12,59 %	1,19 %

Le niveau des créances non recouvrées est en baisse, pas de voyages gérés sur deux exercices comptables).

#### Reliquats de subventions

	Débit	Crédit
Créances familles hébergement ANNEE N	2 449,96	
Créances contentieuses (dossiers déposés chez l'huissier pour recouvrement)	1 119,81	
Avances familles reçues pour hébergement		2 199,07
Reliquats fonds sociaux		5 521,61
Reliquats autres crédits pédagogiques Etat		1 584,23
Subv CD22 en attente invt	1 068,50	
Subvention CD 22 Actions éducatives	3 000,00	
Subvention CD 22 Aides sociales	4 063,80	

### **II - Synthèse, forces et faiblesses de l'établissement**

#### Forces :

Le collège Chateaubriand présente en fin d'exercice comptable 2022, une santé financière satisfaisante, avec un fond de roulement mobilisable correct, qui constitue une marge de sécurité dans son fonctionnement à court et moyen terme, et qui lui permet d'autofinancer certaines dépenses d'équipement, de fonctionnement ou d'investissement.

Je tiens à souligner à nouveau le très bon travail de suivi du recouvrement des créances du Service d'hébergement par ce même service gestion du collège, c'est une réelle force pour l'établissement, car le risque financier induit par un mauvais recouvrement des créances peut être important dans certains établissements, ce qui n'est pas le cas ici.

La baisse du fonds de roulement n'est pas inquiétante, puisqu'il reste un nombre de jours de fonds de roulement confortable.

De façon générale, cet établissement est autonome du point de vue de son fonctionnement financier, et sa gestion est prudente et rigoureuse.

L'Agent Comptable

Catherine Péden